



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy
est convoqué pour une séance ordinaire
le jeudi 7 octobre 2019 à 19h15**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2019
2. Rapport des commissions
3. Droit d'opposition des Conseils municipaux
4. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s du local de vote pour 2020
5. Proposition des dates pour les séances du Conseil municipal 2020
6. Présentation du budget 2020
7. Communications de l'Exécutif
8. Propositions individuelles, questions et divers

1251 Gy, octobre 2019